



Avis sur le rapport 1-1 de l'Exécutif régional  
**Rapport d'activité 2021**  
**de la Région Bourgogne-Franche-Comté**

Rapporteur : Dominique Roy

### Synthèse du rapport de l'Exécutif régional

Le rapport d'activité vise à donner une vision d'ensemble des actions de la collectivité territoriale, engagées ou conduites tout au long de l'année, et à mettre en perspective les nouvelles pistes de réflexion et d'intervention, empruntées par des services habitués à s'adapter au contexte législatif et réglementaire, économique et social.

Cette année, ce rapport rend compte de manière détaillée de la politique mise en œuvre par la collectivité sur le territoire bourguignon-franc-comtois, sur l'ensemble de ses champs de compétence. Des exemples, faits marquants et chiffres clés illustrent le rapport, qui met également en exergue les projets réalisés dans le cadre du Plan d'accélération de l'investissement régional (PAIR), afin de répondre aux enjeux de la crise sanitaire qui a fortement marqué l'année 2021.

---

### Avis du CESER

Le rapport d'activité de la Région est cette année présenté en lien étroit avec le compte administratif de l'exercice 2021. Le premier document décrit l'action régionale et le second constitue l'explicitation des moyens financiers mis en œuvre pour mener cette action.

Le rapport d'activité a donc été transmis au CESER, tout comme le compte administratif, au titre de la saisine légale. Il s'agit d'un document à vocation pédagogique particulièrement intéressant pour l'ensemble des citoyens de Bourgogne-Franche-Comté et pour les conseillers du CESER. Ce document permet d'appréhender l'action régionale, les moyens qui sont engagés pour la mener et présente de nombreux exemples concrets d'actions menées dans les territoires.

Par sa nature rétrospective, ce document ne saurait faire l'objet d'aucune préconisation.

Le CESER remercie la Présidente de Région pour la transmission de ce document qui nourrira les réflexions des conseillers.

**Vote du CESER :** adopté à l'unanimité.